

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 23 (1986)  
**Heft:** 826

**Artikel:** L'écrivain solitaire  
**Autor:** Cornuz, Jeanlouis  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1022953>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 28.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'écrivain solitaire

Un livre sur Gustave Roud, de Gilbert Salem, dans la collection *Qui suis-je?* (Lyon, La Manufacture. Interview par Mousse Boulanger).

C'est toujours une joie de voir un livre fait avec amour, consacré à l'un des plus grands poètes romands, paraître dans une collection française — franchissant ainsi ce «mur du son» que constitue si souvent le Jura! Et l'on peut espérer qu'il vaudra à l'auteur de *Requiem* de nouveaux lecteurs, et hors de nos frontières.

Cela dit, qui est assurément l'essentiel, le livre de Salem contribue... je ne dirai pas: à la *mystification*, mais à la *mythification* dont Roud et son œuvre sont l'objet.

Il s'agit en effet de présenter l'écrivain comme un solitaire — et il est bien vrai qu'il est l'auteur de l'admirable *Air de la Solitude* — inconnu, méconnu, etc. Victime, de plus (comme disait un imbécile de mes amis) de sa «solitude sexuelle»... A partir de quoi, au gré de l'imagination, on enchaînera sur le calvinisme et le puritanisme de notre pays. Et encore sur le *rejet* de tous ceux qui sont *différents*.

Pour cela, il faut absolument que Roud ait vécu comme un anachorète. Et surtout que jamais aucune figure féminine n'apparaisse à ses côtés — faisons une exception pour sa sœur et sa mère... Donc, on mentionnera tous les écrits de Roud, mais on s'abstiendra de mentionner *Un Hêtre de Juillet* — vingt-deux lettres de Roud à Vio Martin, récemment décédée.

Président, pour mon malheur, pendant la première année de son existence, de l'*Association des Amis de Gustave Roud*, j'avais proposé que ces lettres paraissent dans les «Cahiers» que l'association se proposait de publier: réactions *paniques!* J'aurais proposé un écrit laissant entendre que Calvin avait

éprouvé une passion coupable pour Catherine de Médicis, la consternation n'eût pas été plus grande. «Mais enfin, il ne la voyait que par pitié», disait l'une des têtes pensantes de l'association — il lui avait écrit plus de six cents lettres, et du temps qu'elle était hospitalisée au Pavillon de la Côte, cet homme de plus de septante ans allait lui rendre visite deux fois par semaine — Carrouge-Lausanne-Gilly et retour — lui qui n'était plus tout à fait ingambe..

Voilà qui est bien gênant. Alors occultons cet aspect et quelques autres. Parlons de l'homosexualité platonique de Roud (Salem, rendons-lui cette justice, le fait avec une relative discrétion, tout en suggérant cependant que lorsque le *Journal* sera connu dans son intégralité, alors... Et de parler de Gide et de Genêt!)

Comme on comprend Philippe Jaccottet, l'impeccable éditeur des *Ecrits*, d'avoir beaucoup hésité à publier ce *Journal*; de ne l'avoir fait qu'en procédant à des coupures que lui dictaient son extrême discrétion et sa profonde amitié pour Roud, qui s'en était entièrement remis à lui. Encore était-ce trop, peut-être. Car il est à craindre que le livre de Salem, précieux à tant d'égards, ne contribue à fortifier le mythe, à embaumer davantage l'auteur du *Petit Traité de la Marche en Plaine*. Par ailleurs, il est bien certain qu'il eût profondément déplu au poète.

Dieu merci, les six cents lettres sont là, qui paraîtront un jour et rétabliront les perspectives.

J. C.

### AIDE À LA PRESSE: UN PEU TARD

La ville de Zurich fera paraître des annonces supplémentaires dans les deux «petits» quotidiens des bords de la Limmat, à titre d'aide à la presse. Si la mairerie municipale sera incontestablement la bienvenue pour les *Neue Zürcher Nachrichten* (journal catholique), pour le quotidien socialiste *Volksrecht*, en revanche, elle risque bien d'arriver trop tard.

## Pour cadres débranchés

*Organisés par le Centre patronal vaudois, les cours ARCO pour chefs d'entreprises et cadres offrent, pour le 2<sup>e</sup> semestre 86, un choix de 23 matières. Cela va du perfectionnement en informatique aux cours intensifs de vente, droit du travail ou assurances sociales en passant par les inévitables «comment devenir un chef efficace?» ou «mieux se connaître pour mieux diriger».*

*Par exemple, le cours intitulé «la maîtrise du temps» permet aux cadres n'ayant pas encore atteint leur «niveau optimal de stress» d'éviter toute perte de temps dans leur travail, grâce notamment au système DAISY (Din association information system, en anglais dans le texte). Objectif ambitieux: on promet aux participants que ces deux jours de cours leur permettront d'avoir «observé et compris leur comportement face au temps». Bravo, voilà un problème sur lequel les philosophes planchaient depuis plus de 2500 ans. Il est vrai que ces vieilles barbes visaient l'amélioration de la condition humaine et non la formation de «cadres performants».*

*Le prix des cours varie entre 250 et 300 francs la journée «y compris la documentation et les pauses-café». Entendez par là que les «déjeuners de travail», que les animateurs entendent partager avec les participants, seront à la charge de ces derniers ou de leur employeur. Une paille, si l'on considère que chaque élève se verra remettre une attestation à la fin. Le but de ces cours est d'«apporter un maximum de connaissances en un minimum de temps». Seize heures pour atteindre le gnôthi seauton, cela mérite une sanction écrite, pour le cas où il resterait des incrédules.*